

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS:

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES

(The Trades Publishing Co.)

25, Rue Saint-Gabriel, - MONTREAL

TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT	MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.50	PAR AN.
	CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00	
	UNION POSTALE - - - - - Frs 20.00	

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de :

"LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adressez toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

ASSOCIATION DES EPICIERS

A une assemblée spéciale de l'Association des Epiciers tenue la semaine dernière, sous la présidence de M. P. Daoust, il a été décidé que le pique-nique annuel aurait lieu à Cornwall le 12 juillet.

Nous donnons ci-dessous une liste révisée des différents comités nommés en vue de cette excursion.

Comité Général. — M. P. Daoust, président; N. Chartrand, échevins Turner, N. Lapointe, J. A. Beaudry, V. Raby, A. Bastien, P. Bruneau.

Comité des Jeux. — N. Séguin, président; C. Creely, Elm. St Denis, E. P. Guillemette, G. A. Archambault, A. E. Landry, J. O. Lévesque, H. Poirier.

Comité des Transports. — J. A. Beaudry, président; N. Lapointe, P. Daoust, Ed. Upton, P. Bruneau, A. Laurendeau, F. Bigaouette, Geo. St Denis.

Comité des Danses. — J. D. Boileau, président; J. O. Lévesque, A. Laurendeau, J. A. Dionne, Jos. Chartier, E. M. St Denis, J. A. Maynard, A. E. Landry.

Comité des Souscriptions. — N. Lapointe, président; T. Bergeron, F. Bigaouette, M. de Repentigny, N. Chartrand, P. Daoust, échevin Turner, E. Beaudoin, E. P. Guillemette, N. Séguin, Ed. Upton, W. Girardin, A. O. Galarneau, A. Dionne, J. D. Boileau, échevins Ricard, Larivière, Paquin.

Comité des Rafrâichissements. — E. Beaudoin, président; E. M. St Denis, P. Bruneau, F. Bergeron, H. Fortin, E. P. Landry, F. Alarie, F. Bigaouette, A. Martel, R. Martel, C. Creely.

Comité de Réception. — P. Daoust, président; N. Chartrand, échevins Turner, R. Paquin, Lapointe, Viau, Vallières, N. Séguin, P. Bruneau, Geo. Graham, A. D. Fraser, Ed. Upton.

Comité des Impressions. — F. Bigaouette, président; E. P. Guillemette, E. Beaudoin, Jos. Chartier, J. D. Boileau, P. Bruneau, J. A. Flood, C. Creely.

Comité du Programme. — E. A. Beaudry, J. A. Beaudry, présidents con-

joint; J. A. Maynard, E. Beaudoin, J. A. Doré, V. Raby, E. P. Guillemette, F. Bigaouette, C. Creely, A. Laurendeau.

BOARD OF TRADE

Mercredi a eu lieu l'assemblée du Conseil du Board of Trade, sous la présidence de M. W. I. Gear. Les conseillers dont les noms suivent étaient présents à la réunion:

MM. F. H. Mathewson, vice-président; J. Thom, trésorier; A. A. Allan, G. Caverhill, C. B. Esdaille, Albert Hébert, H. A. Hodgson, Donald Munro, J. J. McGill, Edw. C. Pratt, et A. Ramsay.

Le Conseil considère la requête présentée la semaine dernière au Conseil du Board of Trade, par le Rév. Père Burke et M. Hughes, M.P. de l'île du Prince-Edouard et est d'avis de recommander au gouvernement de la Puissance la construction d'un tunnel entre l'île et le continent; il adopte une résolution à cet effet qu'en vue de la perte et des inconvénients qui résultent pour les marchands de Montréal de la longue interruption des communications avec l'île du Prince-Edouard, le conseil serait en faveur de toute action que prendrait le Gouvernement de la Puissance dans le but d'améliorer les communications entre cette île et le continent.

La plus grande partie de la séance s'est passée à considérer le rapport du Comité des examinateurs, la nomination d'un mesureur et peseur et jaugeur officiel, sur la demande du ministre de l'Agriculture en vue d'un amendement aux règles relatives au pesage du beurre et du fromage. La question a été remise à la semaine prochaine pour considération.

Une lettre de l'Association Internationale de la Marine, dont le siège central, est à Paris, adressée au Board of Trade lui demande de bien vouloir se faire représenter au prochain Congrès qui aura lieu probablement à Liège, Belgique, pendant l'Exposition Universelle. La lettre demande aussi quels sujets le

Board of Trade désirerait discuter à ce Congrès.

La communication est renvoyée pour étude à la "Shipping Federation".

Le Conseil s'occupe ensuite d'un projet de loi qui est discuté en ce moment par la Législation. Une clause de ce projet de loi veut que, dans le cas où quelque personne ou quelques personnes fait ou font usage du nom d'une ou de deux autres personnes comme raison sociale, le mot "enregistré" [registered], soit ajouté après le nom. Le Conseil est opposé à cette clause. Il est d'avis que ce mot: "enregistré" pourrait porter certaines personnes à croire qu'il s'agit d'une société incorporée, et que la compagnie est à fonds limités.

M. J. Mitchell Jones, de MM. Andrews, Gillespie & C. a été admis comme membre du Board of Trade.

LA LOI DES LICENCES

Les amendements à la loi des licences ont été présentés par le Trésorier provincial à la Législature de Québec.

Une députation de commerçants intéressés s'est rendue à Québec pour obtenir quelques modifications aux amendements projetés. Nous sommes heureux d'apprendre que, pour commencer, les délégués ont obtenu certains adoucissements aux taxes de licences.

Le Trésorier Provincial a eu la main un peu lourde en établissant le nouveau tarif.

Nous savons que la province a besoin d'augmenter ses revenus et que ses recettes doivent grossir en même temps qu'augmentent ses dépenses. Mais ne vaudrait-il pas mieux répartir les taxes sur le plus grand nombre que d'écraser les isolées?

C'est toujours au commerce que les gouvernements et les municipalités demandent le supplément de taxes nécessaires à boucler les budgets. C'est surtout par les taxes qu'ils paient que les commerçants sont privilégiés.